

RÉSEAU DES ÉMETTEURS FRANÇAIS UNION FRANÇAISE DES RADIOAMATEURS

Union sans but lucratif regroupant les radioamateurs, arrêté du 03.01.1994, reconnue d'utilité publique, décret du 29.11.1952

Section française de l'Union Internationale des Radioamateurs (I.A.R.U.)

Siège social: 32, rue de Suède - 37100 TOURS - Services administratifs: BP 7429 - F 37074 TOURS CEDEX - Tél: (33) 02 47 41 88 73

COMMISSION THF (www.ref-union.org/thf)

F6ETI, Philippe MARTIN
10, impasse Marie-Rose Guillot
F 19240 VARETZ
E-mail: f6eti@wanadoo.fr

Varets, le 23 novembre 2004

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE LA COMMISSION THF À TOURS LE SAMEDI 20 NOVEMBRE 2004

V.1. du 25/11/04

DESTINATAIRES: Commission THF, Radio-REF, tous les membres du C.A. du REF-Union (via le Siège), membres associés.

PRÉSENTS : F5AGO (Commission TVA), F5DFN (CNRB), F6HYE (Microwave manager), F1AAM (réglementation), F1UNA (communications numériques et DR de liaison), F6AGR (AMSAT-F), F6ETI (VHF manager), F5MAA (50 MHz).

EXCUSÉS : F6GKD, F8OP, F6HTJ, F2MM, F5GZJ

ABSENTS : ANTA, FNRASEC

En préambule, F6ETI retransmet à la commission THF les plus vifs remerciements de F5GZJ, président du REF-Union, pour les travaux qu'elle a effectué afin d'élaborer le dossier 50 MHz et la réponse à la consultation 430-434 MHz.

Ces sujets, ainsi que l'accès à la bande 3,4 GHz, le rapport de l'expérimentation « wifi » réalisé par F1TE ont été parmi les points de l'ordre du jour d'une réunion entre le REF-Union et notre tutelle le 10 novembre 2004.

1. Bande 50 MHz

Le dossier de défense de la bande 50 MHz préparé par F5MAA, finalisé au début de l'été a été présenté par le REF-Union à la tutelle le 10 novembre. C'est un document réalisé de manière extrêmement rigoureuse, présentant l'état de la situation en France tant sur le plan législatif que technique et présentant un argumentaire très complet en faveur d'une nouvelle réglementation qui améliorerait le statut des radioamateurs français sur cette bande.

La commission THF remercie beaucoup F5MAA pour l'initiative de sa démarche, ainsi que l'équipe qu'il a constituée autour de lui pour la mener à bien, et tous les départements qui ont répondu à l'enquête qu'il avait publiée dans ce but dans Radio-REF.

2. Bande 144-146 MHz

- Retour son TVA : il reste toujours des utilisateurs de la FM pour le retour son ATV sur et autour de 144,170MHz.

Il est rappelé une fois de plus que le retour son TVA sur et autour de 144,170 MHz ne doit se faire qu'en BLU, et plus largement que l'utilisation de la FM n'est en aucun cas prévue entre 144,000 et 144,500 MHz.

Toutes ces « stations » perturbent la réception des signaux faibles, les essais DX et les balises, et sont priées d'utiliser pour leurs « QSO » le plus souvent locaux, les fréquences dédiées à leur utilisation.

Concernant les autres fréquences retour son TVA, et afin d'éviter des interférences entre plusieurs utilisateurs simultanés, l'idée de redéfinir 144,525 MHz (SSB) et 144,750 MHz (FM) comme centres d'activité retour son TVA est émise et adoptée. Ainsi, 144,525 MHz +/- 5 kHz pour le retour son en SSB et 144,750 MHz +/- 25 kHz pour le retour son TVA seront inscrites dans le tableau de la bande 144 – 146 MHz.

- Harmonisation des systèmes de télécommande utilisateur pour les relais ATV : la commission recommande 144,7875 MHz comme fréquence préférentielle pour cet usage. Cette fréquence sera inscrite dans le plan de la bande 144 - 146 MHz.

- Balises : Redémarrage comme prévu de la balise sur 144,450 MHz dans le Gard depuis un nouveau site mieux dégagé. Un projet de balise en Corse est toujours en attente.

- Relais : la commission constate et regrette que les relais de Touraine et du Calvados ne sont toujours pas dans le plan de bande relais.

3. Bande 430 – 440 MHz

- La réponse élaborée par la commission THF à la consultation de l'ART sur le renouvellement de la concession CFL a été remise en temps et en heure par le REF-Union à l'ART. Ce point a été abordé lors de la réunion du 10 novembre entre le REF-Union et la tutelle. Il reste à espérer que l'argumentation présentée permettra d'améliorer la situation, en particulier pour la portion DX.

- La commission THF déplore la démarche individuelle et non concertée des responsables de l'ANTA dans leur réponse à cette consultation.

- Balises : toutes les balises ont migré vers la nouvelle sous bande, sauf celle de la Seine et Marne.

4. Bande 1296 MHz

Suite à la mise en place de radars secondaires sur 1255 MHz, ce segment TVA IARU R1 pose un sérieux problème. La commission THF demande à l'ANTA, membre associé du REF-Union, de monter un dossier sur cette question.

5. Bande 2,3 GHz

- La commission THF constate et regrette qu'il y a toujours dans le sud est des liaisons TVA montantes utilisateur vers relais sur 2320,800 MHz, en plein dans la bande balises.

- Un projet de balise est en cours dans la Haute-Vienne.

6. Bande 3,4 GHz

La question de l'ouverture de la bande 3,4 GHz en France a été abordée avec la tutelle lors de la réunion du 10 novembre. F5FLN et F6HYE avaient déjà préparé un dossier. Il leur est demandé de le consolider pour le faire parvenir à l'administration.

7. Préparation des points à soumettre à la prochaine à la réunion IARU R1 (Davos, septembre 2005) et à notre administration pour la prochaine réunion de concertation.

L'appel aux contributions pour la réunion VHF/UHF/ micro-ondes IARU R1 qui aura lieu à Davos en septembre 2005, publié dans Radio-REF d'octobre 2004 et sur le site de la commission THF, diffusé aux ED, administrateurs et aux membres associés, n'a donné lieu à aucune réponse. On pourrait croire que tout va bien...

Tout ce qui concerne les plans des bandes V/U/SHF se trouve sur le site de la commission THF (www.ref-union.org/thf).

8. Divers

F5DFN évoque le problème posé par l'arrivée sur le marché radioamateur de nombreux équipements VHF FM mobiles, fixes et portatifs non conformes à la norme 12F3 préconisée depuis plusieurs années déjà par l'IARU Région 1.

9. Budget de la commission.

Il doit permettre une réunion annuelle de la commission THF.

10. Date de la prochaine réunion de la réunion.

La date de la prochaine réunion est fixée au 19 novembre 2005.

F6ETI, Philippe MARTIN
Responsable de la commission THF.